

Présentation

Présentation

Historique

Créée en 1946, "Le Noël des Déshérités" est une association régie par la loi de 1901, déclarée à la Préfecture du Nord. Elle est reconnue "**association d'assistance et de bienfaisance**".

Déclaration au Journal Officiel : "Cette association a pour objet de venir en aide aux **familles d'handicapés** ou **en détresse**, aux **familles connaissant de grandes difficultés**, ainsi qu'à toute activité **de bienfaisance et de solidarité**. "

L'activité du "Noël" est contrôlée par une vingtaine de membres bénévoles ; les comptes sont vérifiés chaque année par les services de la Préfecture.

Il est important de noter que l'Association ne supporte **aucun frais de fonctionnement**, tous les frais généraux (salaires des personnels temporaires, frais de déplacements, confection et acheminement des colis, frais de téléphone et de correspondance?) sont pris en charge par "LA VOIX DU NORD".

Ainsi 100% des dons reçus sont intégralement consacrés aux Bénéficiaires de l'Association.

L'équipe 2009-2010



Président du Noël : Jacques Hardoin, Directeur Général de La Voix du Nord

Vice-Présidents : Pierre Vanhonacker, Henri Dudzinski, Didier Despinoy

Trésorier : Joseph Ponté, Trésorier-adjoint : Alain Cherrier

Secrétaire : Michèle Verbrugge, Secrétaire-adjoint : Jean-Claude Gatineau.

Actions de l'Association

Chaque année des programmes sont mis en ?uvre pour venir en aide aux familles en détresse, pour choyer les enfants défavorisés ou handicapés de notre région.

Ainsi, chaque année, on estime à

25.000 le nombre d'enfants bénéficiant de ces différentes actions, tels :

- **Les colis individuels** : sous les sapins des Instituts, Maisons d'Enfants, Hopitaux, Etablissement de Soins et de Rééducation, 4.200 enfants désignés par les Responsables, Educateurs, Assistantes sociales?, ont trouvé un colis personnalisé adapté à leur âge et corpulence, contenant jouets, vêtements, disques, cassettes, objets de toilette ainsi que des friandises ;
- "Le Noël des Déshérités" répond aussi aux demandes d'Associations caritatives ou éducatives sollicitant des lots pour l'organisation d'arbres de Noël : 3000 enfants bénéficient de jouets, de friandises, de vêtements ;
- 3.500 familles recensées par des Associations caritatives locales (Secours Populaire, Secours Catholique, Conférence Saint Vincent de Paul, Croix Rouge, C.C.A.S, Conseil Général?) et les acteurs sociaux de notre région, ont obtenu des bons **d'achat de produits de première nécessité à l'occasion des fêtes de fin d'année** : denrées alimentaires ou produits de chauffage (charbon, fuel, gaz) ;
- Plus de cinquante Etablissements, Maisons d'Enfants ou Instituts de rééducation, ont reçu une subvention permettant **l'acquisition de matériel indispensable à la vie communautaire** (jeux collectifs, aménagement de bibliothèque, équipement de salles de jeux, vêtements, matériel pour cuisine expérimentale, appareillage informatique spécialisé?) qu'ils ne peuvent acquérir, faute de subventions officielles, mais qui leur paraît indispensable.

- Des **animations**, des **spectacles** sont organisés avec le concours d'Associations, d'Entreprises, de bénévoles qui soutiennent le "Noël".
- Chaque année, l'équipe du "Noël" organise une **fête dans les établissements de soin ou d'éducation** de la région, avec clowns, spectacle de magie, ? et avec bien entendu la présence du Père Noël et sa hotte débordante de cadeaux.